

22 Septembre

Rando et Patrimoine

Au pays de l'Ouve

au départ de l'Abbaye de Saint-Sauveur le Vicomte

8 KM
10H00 & 14H30

11 KM
9H30 & 14H15

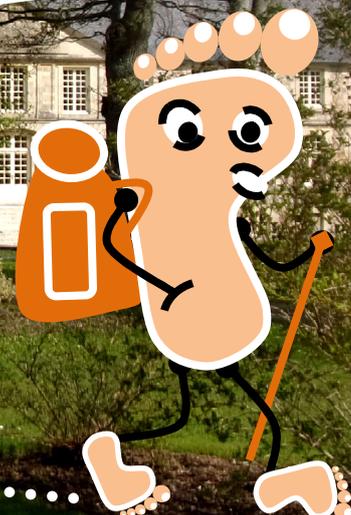
18 KM
8H30

21 KM
9H00

18+18 KM
8H30 & 14H00

OUVERT
À TOUS
& GRATUIT -15ANS

RESTAURATION
SUR PLACE



A l'occasion du week-end du patrimoine au départ de l'Abbaye de St Sauveur le Vicomte, la Fédération Française de la Randonnée Pédestre Manche vous invite à découvrir le patrimoine du pays de l'Ouve.

PROGRAMME ET INSCRIPTION

(Nombre de participants limité, réservation conseillée et restauration sur place).

Merci de compléter ce bulletin afin que nous puissions estimer le nombre de participants et prévoir le service de restauration en conséquence. **Ce bulletin est à nous renvoyer avant le 8 septembre 2019 au CDRP 50 – 1 rue du 8 mai 1945 – 50570 Marigny.**

Nom et prénom du contact :

Adresse : Code postal : Ville :

Téléphone : Mail :

	NOUS PARTICIPERONS AUX RANDONNEES	DEPART	ORGANISATION	PARTICIPATION (GOBELET INCLUS)	NB DE PARTICIPANTS
<input type="checkbox"/>	Balade vers Garnetot - 8 km	10h à 10h30 14h30 à 15h	parcours libre et balisé	Gratuite	
<input type="checkbox"/>	Rando au fil de l'Ouve et des Marais - 11 km	9h30 14h15	parcours accompagné et commenté	5 €	
<input type="checkbox"/>	Rando tonique du Lude vers Ste Colombe - 18 km	8h30	parcours accompagné		
<input type="checkbox"/>	Rando tonique de Taillepiepied - 18 km	14h à 14h30	parcours libre et balisé		
<input type="checkbox"/>	Rando patrimoine les 5 châteaux - 21 km (*à la journée avec le buffet normand inclus / places limitées à 80 personnes)	9h	parcours accompagné et guidé avec un conférencier	15€*	

La réservation sera effective à la réception du paiement par chèque à l'ordre du CDRP 50. Ci-joint un chèque à l'ordre du CDRP 50 de :€ .

Je déclare avoir pris connaissance des conditions générales d'inscription et de participation à la rando & patrimoine en Pays d'Ouve du 22 septembre 2019

REGLEMENT DE LA MANIFESTATION

Il ne s'agit pas d'une **compétition**. Les randonnées sont ouvertes à tous randonneurs licenciés et non licenciés à la **FFRandonnée** et aux randonneurs de tous niveaux.

ARTICLE 1 : PARTICIPATION

- Possibilité de randonnée le matin, l'après-midi ou à la journée.
- L'accueil des participants s'effectue à l'abbaye de Saint Sauveur le Vicomte exceptionnellement ouverte au CDRP50 pour l'occasion.
- Possibilité d'inscription sur place
- Les randonnées sont guidées à allure modérée par une équipe de bénévoles.
- Les participants pourront se restaurer sur place.
- Ouverture exceptionnelle de passages privés
- Les mineurs sont placés sous la responsabilité parentale. Ils doivent être accompagnés d'un adulte.
- Les animaux ne sont pas acceptés sur les randonnées, même tenus en laisse.
- Les poussettes sont déconseillées.
- « Votre participation vaut déclaration de bonne santé ».
- Les organisateurs se réservent le droit d'annuler en cas de conditions météorologiques dangereuses.

ARTICLE 2 : ENGAGEMENTS

- Tarifs de participation : 5€/PERS à la journée (repas non compris) et *15€/PERS pour la rando de 21 km conférence (repas compris)
- Le règlement est à joindre au bulletin d'engagement
- En cas de non présentation au départ, le règlement reste acquis au comité d'organisation.
- Les participants s'engagent à observer les règles du code de la route et se conformer aux instructions des organisateurs, animateurs et signaleurs. Le comité d'organisation décline toute responsabilité concernant les accidents ou infractions liés au non-respect du présent règlement

ARTICLE 3 : RECOMMANDATIONS

- Prévoir un équipement adapté à la météo du jour.
- Prévoir des chaussures de randonnée
- Le comité d'organisation décline toute responsabilité contre tout incident pouvant survenir faute d'un équipement non adéquat à la pratique de la randonnée et aux conditions météo.